



EDITO



Quel plaisir de profiter de cette belle saison dans un village actif et plein de ressources. Les effets du programme de redynamisation du village sont à l'œuvre. Quatre commerces ont ouvert leurs portes au cœur du village ancien et une boutique éphémère permet d'accueillir à tour de rôle de nombreux créateurs. Ces nouvelles activités complètent l'offre déjà présente et viennent renforcer le tissu commerçant du village.

Quel plaisir de déambuler dans l'avenue Georges-Clemenceau pavée et arborée, plus accueillante et qui valorise ses commerçants. Les travaux vont reprendre le 7 octobre et débuteront par le bas de la place de l'Ormeau pour remonter progressivement.

Certes, la circulation sera perturbée, mais cela ne durera pas, et, comme pour l'avenue Georges-Clemenceau, nous serons à l'écoute et les entreprises resteront toujours disponibles pour trouver les meilleures solutions.

Quel plaisir de voir notre plage de Pampelonne s'améliorer chaque saison avec, cette année, le dernier équipement en dur remplacé par un poste de secours principal démontable, beau et fonctionnel. Le schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne se poursuit, l'aire de camping-cars a été végétalisée et les séjours y sont plus agréables. Ce programme d'aménagement n'est pas terminé et nous poursuivons nos efforts pour offrir les meilleures conditions d'accueil comme les meilleures perspectives d'épanouissement de ce site naturel remarquable.

Il en est de même en mer avec le lancement des travaux d'installation de la zone de mouillage et d'équipements légers prévue pour la saison 2025.

Enfin, quel plaisir de prolonger les sorties d'été et d'entrer en douceur dans l'automne avec les Beaux Samedis de Ramatuelle. Ce nouveau rendez-vous culturel des Ramatuellois est une promesse de découvertes et d'émotions partagées, une autre façon de mieux vivre au village toute l'année.

Bonne rentrée à toutes et tous !

Roland BRUNO, Maire de Ramatuelle

Pages 2 - 5

Littoral

- Schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne
- Lancement du projet d'implantation de la zone de mouillage et d'équipements légers de Pampelonne (Zme!)

Pages 6 - 11

Mieux vivre au village toute l'année !

- De nouveaux commerces dans le cœur ancien du village
- Des parkings dédiés aux résidents et aux commerçants du village
- L'avancée des travaux

Pages 12 - 13

Informations communales

Pages 14 - 15

Culture

- Les Beaux Samedis de Ramatuelle
- Exposition : Le Festival de Ramatuelle fête ses 40 ans



Plus de nature sur l'aire de camping-cars de Bonne-Terrasse

L'aire a rouvert dès le 27 mars après une courte fermeture cet hiver pour les travaux. La végétalisation de l'espace a réduit de 140 à 110 le nombre de places disponibles. 128 arbres et plus de 3500 arbustes et plantes ont été installés pour apporter de la fraîcheur et créer des îlots ombragés et paysagers. L'aire de vidange a été doublée et les sanitaires seront entièrement rénovés pour la saison 2025.



Schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne

Le nouveau poste de secours principal secteur Patch

Pour répondre aux prescriptions du schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne et à la loi littoral, la commune a remplacé l'ensemble de ses équipements publics par des modules démontables lors de la période hivernale.

Le poste principal du secteur Patch était le dernier élément bâti en dur présent sur la plage. Après les postes secondaires de Tamaris et Gros-Vallat, ce dernier équipement a pris sa place sur le sable de Pampelonne. La réalisation a été confiée à l'entreprise Design Bois (Le Cannet-des-Maures) qui a su relever le défi technique, mettre en œuvre des matériaux biosourcés et prévoir des conditions d'assemblage et de démontage durables. Les lignes de ce nouvel équipement reprennent celles de l'ancien poste emblématique de la plage grâce au travail de l'architecte Anthony Ugo qui a modernisé cet équipement tout en l'intégrant au paysage.

Ce poste principal est constitué de quatre modules et d'un étage entouré d'une vigie en balcon permettant une surveillance optimale du plan d'eau et de la plage. Salle de soin, bureau, salle de vie pour les nageurs-sauveteurs, offrent plus de confort et une meilleure qualité de prise en charge des usagers.

Coût du poste de secours principal : 398921 euros TTC
La commune a obtenu une subvention de 200000 euros de la Région Sud pour l'ensemble de ses équipements publics démontables.



Le balisage lumineux parking Tamaris Sud

100 points de balisage lumineux ont été installés. Les bornes solaires en bois s'intègrent parfaitement à l'environnement et accompagnent les usagers sans générer de pollution du ciel nocturne. Ces dispositifs participent à l'amélioration des conditions d'accueil des usagers et à la sécurité. Ces équipements soignés sont réalisés par l'entreprise Nuova Elettrostura qui a également pris en charge leur installation et en assurera l'entretien.





Lancement du projet d'implantation de la zone de mouillage et d'équipements légers de Pampelonne (Zmel)

Concilier la protection du site naturel et les activités humaines qui s'y déploient a nécessité pour la commune d'organiser les activités tant sur le sable – à travers le schéma d'aménagement de la plage – qu'en mer – à travers la zone de mouillage et d'équipements légers (Zmel) de la baie de Pampelonne.

Le 30 avril, la procédure d'appel d'offres aboutissait à la signature du contrat de concession de service public entre la commune et le groupement Edeis Concessions pour la création et l'exploitation de la Zmel de la baie de Pampelonne pour la période 2025-2040.

Protéger le poumon de la Méditerranée

L'amarrage en surface à des «bouées» fixées écologiquement au fond marin évite tout contact d'ancre ou de chaîne avec l'herbier de posidonie et concerne tout type de navire. En baie de Pampelonne, la zone de mouillage et d'équipements légers a pour vocation de participer au développement durable en conciliant les intérêts de la navigation, la sécurité du plan d'eau et la protection de l'environnement. C'est une solution qui découle du document d'objectifs du site Natura 2000 en mer, outil fondamental de la politique européenne de préservation de la biodiversité.

Les grands principes

Du 1er avril au 31 octobre, le mouillage dans la baie de Pampelonne est organisé et réglementé, dans tout le périmètre couvert par la Zmel, selon les dispositions fixées par le règlement de police de l'arrêté interpréfectoral 114/2021. La Zmel est composée de 210 points d'amarrage organisés (bouées) et dédiés à tout type de bateaux d'une longueur inférieure à 80 mètres. Seules les unités à partir de 24 mètres (quelle que soit la zone de mouillage choisie) et celles qui souhaitent réserver un emplacement

d'amarrage sur bouée doivent se signaler au gestionnaire de la Zmel. Chaque plaisancier, selon son choix, peut solliciter les services proposés par le gestionnaire dans tout le périmètre de la Zmel qui sera ouverte entre 8 heures et 22 heures.

La Zmel de Pampelonne est un projet unique en Europe

- ▶ Par son ampleur (210 bouées), les dimensions de navires accueillis et le site touristique et naturel dans lequel elle est mise en œuvre. Elle permettra d'aller plus loin que la réglementation nationale pour la protection de l'herbier en encadrant le mouillage de tous les navires, quelle que soit leur taille, dans le secteur où la posidonie est présente.
- ▶ Par son règlement de police de la Zmel et le tandem gestionnaire-police municipale chargé de le faire appliquer, qui permet d'encadrer d'autres pratiques susceptibles de nuire à l'environnement (rejets, vitesse, émission de bruit...).
- ▶ Par la réalisation d'une zone exemplaire au sein de laquelle l'activité de grande plaisance sera gérée et intégrée pour la protection d'un site emblématique et qui contribuera à faire évoluer positivement les pratiques du yachting.
- ▶ Pour rouvrir des perspectives vers l'horizon depuis la plage, grâce à la réflexion menée sur son implantation en cohérence avec l'esprit du schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne.

Connaître toute la réglementation et les zones d'herbiers de posidonie



• Application **Donia** : indique la présence de l'herbier, intègre la réglementation et permet de se géolocaliser.



• Application **Nav&CO** : pour connaître toute la réglementation.

La posidonie : un trésor à protéger

Vous la trouvez sur la plage sous forme de feuilles mortes. Ce n'est pas une algue, mais une plante à fleurs indispensable qui produit de l'oxygène, stocke le carbone et abrite les poissons qui s'y reproduisent et s'y nourrissent. Grâce à elle, l'eau est cristalline. C'est une plante qui pousse très lentement, mais qui peut vivre plusieurs milliers d'années ! Lorsque ses feuilles meurent, elles s'échouent sur la plage où elles sèchent et forment des «banquettes» qui sont très utiles pour lutter contre l'érosion. La posidonie est une espèce protégée depuis 1988.

La solution retenue : un mouillage écologique pour tous les plaisanciers

Le groupement Edeis Concessions propose une solution de mouillage écoresponsable conçue spécifiquement pour éviter tout impact négatif sur l'herbier de posidonie tant lors des travaux de mise en œuvre des équipements que lors de son utilisation en exploitation.

Une offre de services associée

Au-delà de la réalisation de ces mouillages protecteurs de l'environnement, le projet Edeis Concessions prévoit un haut niveau de service durant ses périodes d'exploitation. Le modèle tarifaire est conçu pour être incitatif, avec des réductions hors saison, assurant une utilisation optimisée des équipements de la baie de Pampelonne ainsi que des tarifs véritablement adaptés aux usagers de la Capilla et des établissements de plage. Pour assurer l'exploitation de la Zmel, un local technique dédié de 30 m² sera situé dans le secteur de Patch. C'est un équipement technique regroupant un point d'observation, un bureau pour gérer les mouillages et un espace de stockage de matériel.

Une concession de service public

Il s'agit d'un contrat par lequel la commune confie les travaux de création de la Zmel et l'exploitation du service à un concessionnaire qui en assume les risques. La contrepartie consiste dans le droit d'exploiter les ouvrages ou les services en relation avec les besoins des plaisanciers, accompagné d'un prix.

► Le calendrier des travaux

Connaître le milieu pour mieux le protéger

Afin de garantir la livraison du projet pour la saison 2025, et avant d'engager la réalisation des mouillages qui débutera à l'issue de la saison estivale de 2024, des essais techniques complémentaires ont été réalisés dans la baie au mois de mai et juin.

Il s'agit là pour Edeis Concessions et ses partenaires d'engager une reconnaissance géophysique approfondie des fonds marins à préserver pour garantir une conception irréprochable des points d'ancrage. Le groupement a missionné des entreprises spécialisées pour la réalisation d'un diagnostic biocénose, bathymétrique, géotechnique ainsi que la réalisation d'essais sur des tirants expérimentaux.

L'ensemble des données relevées sera étudié et modélisé à partir d'octobre 2024, Edeis Concessions procédera à la mise en place des ancrages écologiques sur une période s'étendant jusqu'en mars 2025.

À noter : dans l'attente de l'ouverture de la Zmel, une réglementation transitoire encadre le mouillage.

Le préfet maritime a pris, le 20 juin 2023, un arrêté encadrant le mouillage et l'arrêt des navires de plus de 24 mètres de longueur – dans la zone maritime depuis la pointe Bonne-Terrasse jusqu'au cap du Pinet (arrêté n° 190/2023 du 20 juin 2023).

Cet encadrement permet d'assurer une cohérence réglementaire avec les secteurs littoraux des communes voisines, et de promouvoir des comportements vertueux en faveur de l'environnement marin.

MIEUX VIVRE AU VILLAGE TOUTE L'ANNÉE



De nouveaux commerces dans le cœur ancien du village

Améliorer la vie au village, ce sont plus de services et plus de commerces ouverts toute l'année, qui créent de nouvelles occasions de venir au village et qui répondent aux besoins des habitants comme des estivants. Le volet économique du projet pour le village s'appuie sur une politique d'acquisitions foncières renforcée. Ce volet porte ses fruits dès cette saison 2024. Quatre commerces, certains fermés depuis des années, et un lieu d'exception reprennent vie et s'ouvrent au public. L'ensemble de ces nouveaux commerces vient compléter et renforcer l'attractivité du tissu commerçant déjà présent dans le cœur ancien.

Un calendrier ambitieux

Dès leur acquisition, un groupe de travail constitué d'élus a travaillé sur la disponibilité des nouveaux locaux pour prévoir les travaux nécessaires à leur mise en conformité et ouvrir ces lieux dès cet été. Sur la base des besoins exprimés lors des ateliers organisés avec la population et avec la volonté d'installer rapidement de nouvelles activités, l'objectif a été d'ouvrir un appel à candidatures par lieu particulièrement axé sur les métiers de bouche et l'artisanat. De nombreuses candidatures ont été analysées et ont abouti à l'installation de commerçants conscients de la démarche communale et engagés à ouvrir toute l'année en proposant une gamme d'objets et de services à des prix abordables.

Vos nouveaux commerçants

Qui l'eût cru

un salon de thé nature et bien-être dans le jardin du château

Catherine Duval installe son concept de salon thé-restaurant axé sur la cuisine végétale dans l'écrin intime du jardin du château. Un défi qu'elle est heureuse de relever dans ce lieu propice à la détente pour déguster un plat du jour, se rafraîchir d'une infusion originale ou d'un jus de fruits tonique. Catherine place au cœur de sa cuisine des produits sélectionnés en circuit court et de saison et elle maîtrise la cuisine sans gluten et végane, afin de s'adapter à toutes les envies et à tous les besoins. Deux plats sont proposés : un en cru et un en cuit.

► 2, place Gabriel-Péri. Tél. : 07 66 58 59 27.
quilucru.ramatuelle@gmail.com

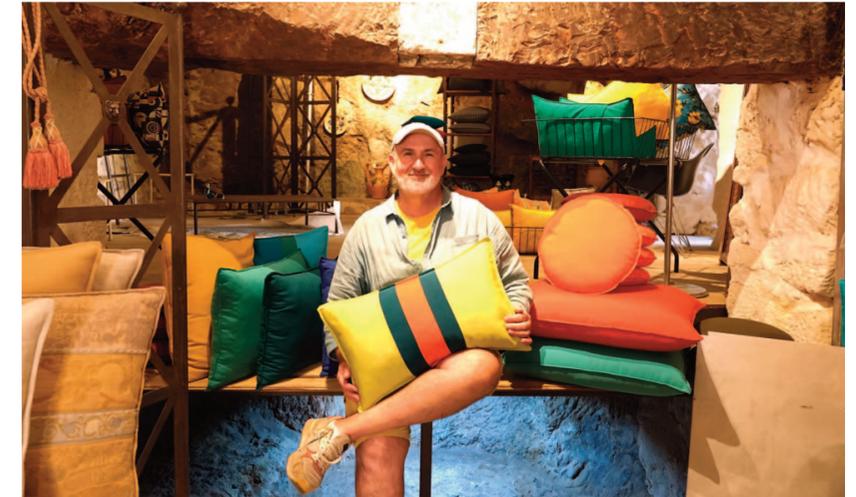


Sylvain Messe de Regnier Design

l'art et l'artisanat réunis

Sylvain Messe de Regnier est un artisan créateur passionné de tissus, des tissus d'archive qu'il collectionne depuis plus de 30 ans et qu'il aime mettre en perspective. À partir de ces tissus rares, voire uniques, il dessine ses collections qu'il décline des arts de la table à l'ameublement. Créateur, designer, il travaille en confection avec les entreprises françaises du patrimoine vivant. Sylvain souhaite s'intégrer à la dynamique du village et propose également des objets de décoration chinés. Spécialiste de la décoration d'intérieur et d'extérieur, il répond également aux projets personnalisés sur commande.

► 37, rue du Centre. Pressoir du château.
Tél. : 06 02 68 19 91.
sylvainderegnier@gmail.com



Le comptoir des Vignobles de Ramatuelle

la vigne au cœur du village

L'installation du point de vente de la cave coopérative au cœur du centre ancien permet de valoriser une filière agricole de premier ordre, le savoir-faire vinicole et le terroir de Ramatuelle. Cette boutique propose toute la gamme de la coopérative et permet de communiquer sur la production locale et de développer l'aénotourisme.

► 2, rue des Sarrasins. Tél. : 04 94 55 59 07
contact@vignoblesderamatuelle.com



CABINET DE CURIOSITÉS

La vitrine des créateurs

Une idée originale est née pour exploiter cet espace atypique : le mettre à la disposition de différents artistes et créateurs sur de courtes périodes pour présenter leurs univers. Un coup de pouce à la création et une invitation à la découverte des talents locaux !



Vally Pottery

faire vivre l'artisanat

Valérie Perasso a eu un véritable coup de cœur pour le travail artisanal après une belle carrière de commerçante dans le golfe de Saint-Tropez. Elle a suivi son désir d'utiliser ses mains et de travailler la terre pour se tourner vers la poterie. La boutique sera également un atelier pour créer au contact de la clientèle. Organisée, elle n'a besoin que de deux seaux d'eau et réfléchit également à installer son four. Valérie est heureuse de s'inscrire dans une démarche dynamique et se sent investie aux côtés des commerçants du village.

► 25, rue du Centre. Tél. : 06 29 71 98 04.
Instagram Vally_pottery



Et aussi dans « l'escargot »

- Au Temple de la savonnerie rue des Amoureux : savonnerie, cosmétiques et bien-être.
- Galerie Afrique rue des Sarrasins : galerie d'art.
- La Tarte tropézienne rue du Centre : boulangerie, pâtisserie.
- La Boîte à fleurs rue des Sarrasins : fleuriste et décoration.
- Le Cercle du littoral place Gabriel-Péri : bar associatif et animations traditionnelles et culturelles.
- L'Îlot Coco rue des Sarrasins : prêt à porter et accessoires.
- Origin Hair rue du Centre : coiffeur.
- Terre de l'olivier rue Saint-Esprit : produits du terroir, huile d'olive, vins.
- Trésors d'ailleurs rue du Centre : bijoux, pierres, vêtements et accessoires.

MIEUX VIVRE AU VILLAGE TOUTE L'ANNÉE



LA PHASE 1

Des parkings dédiés aux résidents et aux commerçants du village

Pour répondre aux besoins exprimés en atelier lors de la consultation publique, la commune a aménagé quatre parkings pour les optimiser et les passer en accès réservé pendant la période de forte fréquentation estivale.

Pour cette première saison, trois parkings sont réservés aux résidents et aux commerçants du village :

- Pont du curé • Font d'Avaou
- Les Muletiers (au-dessus de l'espace Albert-Raphaël).

Un système de chaîne qui se déclenche par appel téléphonique a été choisi.

Ce système reconnaît le numéro appelant, cela limite la communication d'un code, qui se révèle rapidement inopérant.

Le parking Saint-Pons (au-dessus du dojo) est en cours de création et sera ouvert pour la saison 2025.

Premier bilan

- 173 clés d'accès ont été délivrées.
- Il est noté que des places de stationnement restent libres sur le parking des Muletiers. En fonction de cette première saison, les périodes de réservation pourront être réévaluées et le parking Saint-Pons pourrait rester en accès libre.

Selon les besoins, ces parkings pourront également passer en accès réservé lors de la période de travaux de la 2e phase du programme durant l'hiver 2024/25.



Le 30 mai 2024, le maire, Roland Bruno, et son adjoint aux travaux, Jean-Pierre Fresia, ont réceptionné les travaux de la 1re phase du programme de requalification du village.

L'occasion pour le maire de féliciter les entreprises pour le déroulement du chantier, leur réactivité et leur disponibilité pour répondre aux besoins exprimés par les commerçants, les habitants et la commune tout au long du chantier.

L'avenue Georges-Clemenceau est une belle réussite, agréable et accueillante et laisse présager du résultat pour la 2e phase, qui débutera en octobre.

L'avenue Georges-Clemenceau en chiffres

- 780 m² de chaussée pavée,
- 1100 m² de trottoirs et de terrasses de commerces en pavés,
- 12 places de parkings dont :
 - 1 place PMR
 - 4 places «arrêt minute» limitées à 30 min avec bornes de minutage
- 3 places dédiées aux deux-roues motorisés,
- 12 bornes de recharge électrique pour vélos,
- 1 borne escamotable pour la gestion de la piétonisation (saison 2025),
- Des luminaires LED alimentés par panneaux solaires qui sont posés sur la toiture de l'école cet été,
- 1 caméra de vidéoprotection supplémentaire afin de couvrir la totalité de l'avenue,
- Des pergolas avec voilage et système motorisé pour les terrasses des commerces,
- 382 végétaux de différentes tailles et de différentes essences créent des îlots de fraîcheur et d'ombrage.



Coût de la phase 1 : 1844345,23 € hors taxe et hors travaux de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable et de réhabilitation du réseau des eaux usées.

Les subventions allouées pour cette phase

- 1) Région Sud Paca : 374 400 €
- 2) Conseil départemental du Var : 110 000 €





LA PHASE 2

La place de l'Ormeau piétonne et le haut de la place de l'Ormeau

Le chantier s'installe sur la place de l'Ormeau. Les travaux de réseaux enterrés auront été en partie réalisés en première phase. Les aménagements traiteront le haut et le bas de la place de l'Ormeau et leurs abords. Ils visent à créer un apaisement progressif de la circulation vers la place piétonne avec une seule voie de circulation à sens unique et plus d'espace pour les piétons.

Pour répondre à l'objectif d'accessibilité, les voiries seront rendues praticables par leur mise à niveau, un ascenseur et des sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite seront installés sur le boulevard du 8-Mai-1945 à proximité de la pharmacie.

Le phasage des travaux : du 7 octobre 2024 au 27 avril 2025

Durant le chantier, on vous déroule le tapis rouge ! Chaque secteur en travaux sera balisé et accessible aux piétons. Progressivement, le chantier va avancer depuis le bas de la place de l'Ormeau pour libérer les espaces en remontant jusqu'au départ de la route en direction de Gassin. Le bas de la place de l'Ormeau sera libéré à partir du 20 décembre. L'organisation de la circulation sera évolutive en fonction de l'avancée des différentes phases de travaux.

Consultez les plans par phase de travaux sur le site internet de la commune www.ramatuelle.fr

Restez informés !

Grace à l'application Hello Travaux suivez les travaux, contactez les responsables chantier et communiquez en direct avec les équipes.



• **7 octobre / 3 novembre 2024 :** travaux sur le bas de la place de l'Ormeau et la place du Général-de-Gaulle (Agence postale). Ces travaux seront l'occasion d'harmoniser les jonctions de voiries et d'adoucir la pente devant l'église. Installation de l'ascenseur et d'un bloc sanitaire public boulevard du 8-Mai-1945 au niveau du passage sous tunnel.

- ▶ Le haut de la place de l'Ormeau et de la rue du Clocher restent accessibles,
- ▶ La rue Victor-Léon est en accès restreint aux riverains,
- ▶ L'avenue Georges-Clemenceau est fermée à la circulation.

• **4 novembre / 20 décembre 2024 :** travaux sur le bas et le haut de la place de l'Ormeau, la rampe d'accès à l'esplanade de la mairie et dans la rue du Clocher. Installation de l'ascenseur et d'un bloc sanitaire public boulevard du 8-Mai-1945 au niveau du passage sous tunnel.

- ▶ Réouverture de la circulation de la rue Victor-Léon vers l'avenue Georges-Clemenceau,
- ▶ Fermeture de toute la place de l'Ormeau et de la rue du Clocher jusqu'aux prisons,
- ▶ Rue du Moulin-Roux en circulation alternée,
- ▶ Pas de chantier pendant les vacances scolaires de Noël.

• **6 janvier / 9 février 2025 :** travaux sur le haut de la place de l'Ormeau, la rampe d'accès à l'esplanade de la mairie et dans la rue du Clocher et dans la rue du Moulin Roux.

- ▶ Le bas de la place de l'Ormeau est devenu une place piétonne,
- ▶ Fermeture du haut de la place de l'Ormeau et de la rue du Clocher jusqu'aux prisons,
- ▶ Rue du Moulin-Roux en circulation alternée.

• **10 février / 2 mars 2025 :** travaux sur le haut de la place de l'Ormeau, sous le tunnel, la rampe d'accès à l'esplanade de la mairie et dans la rue du Moulin-Roux.

- ▶ Circulation alternée dans le secteur du tunnel entre la pharmacie et la route en direction de Gassin,
- ▶ Circulation alternée route du Village,
- ▶ Rue du Moulin-Roux fermée.

• **3 mars / 27 avril 2025 :** travaux sur le haut de la place de l'Ormeau et la rampe d'accès à l'esplanade de la mairie.

- ▶ Circulation alternée dans le secteur du tunnel entre la pharmacie et la route en direction de Gassin.

Les entreprises : elles sont réunies en groupement constitué autour de l'entreprise de travaux publics Colas qui est mandataire du groupement, du cabinet Ugo Architecture, de Land'Act agence de paysage, urbanisme et écologie, de la Société provençale de paysage, de Logabat ingénierie, Kone et Ineo services multitechniques.



Lutte contre la cochenille-tortue du pin 136 pins traités par la commune

Le 29 mars 2024, un arrêté préfectoral a autorisé la mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique destiné à lutter contre la cochenille-tortue du pin. Cette autorisation, valide du 1er avril au 30 juillet 2024, concerne l'insecticide REVIVE II. Les conditions d'utilisation sont strictes afin d'assurer son efficacité et sa bonne utilisation.

Un traitement spécifique : 1855 injections réalisées

Le traitement s'effectue par endothérapie, ou micro-injection. Cette méthode permet une application précise et localisée, réduisant ainsi les risques sur les autres espèces végétales et l'environnement. Le service environnement a répertorié les arbres infestés sur tout le territoire de la commune pour faire appel à une entreprise habilitée à réaliser le traitement. Les arbres seront suivis pour évaluer l'efficacité de la méthode.



Comment ça marche ?

Pour maximiser l'efficacité de la lutte, l'entreprise a utilisé une technique de perçage spécifique. Elle consiste à repérer les emplacements potentiels des trous (crevasses, côtes racinaires, à l'écart des blessures) et à éviter les zones de dépression (risque d'écorce incluse). Une fois l'emplacement déterminé, un trou de 10 mm de diamètre et de 5 à 6 cm de profondeur au maximum est percé. Après le perçage, un bouchon est inséré dans le trou à l'aide d'un poussoir et d'un marteau. La dernière étape consiste en l'injection de l'insecticide à travers le bouchon, après s'être assuré de l'étanchéité entre la canule et le bouchon en appuyant légèrement.



chenille processionnaire 98 pins traités

Face à une forte présence de la chenille processionnaire, la commune teste un traitement préventif dans le but de réduire significativement la quantité des nids pour les saisons à venir. Le service environnement de la commune a sélectionné une entreprise spécialisée dans le traitement biologique naturel. C'est un traitement préventif qui permet de diminuer la reproduction des chenilles processionnaires et d'éviter la formation de nouveaux nids, une seule application couvre une saison complète.

Comment ça marche ?

Le traitement consiste à utiliser des « paintballs » qui servent à propulser les billes contenant des phéromones spécifiques, propagées à plus de 30 mètres. Diffusées dans le nid, ces phéromones perturbent le cycle de reproduction des chenilles processionnaires. 98 pins ont été traités sur tous les secteurs repérés de la commune.



Navettes des plages : laissez-vous transporter !

En réduisant le nombre de voitures individuelles se rendant aux plages, la commune contribue à la préservation de l'environnement et offre un service de transport public pratique et gratuit aux habitants comme aux visiteurs. 51452 usagers ont été transportés en 2023, soit 18 % de plus qu'en 2022.

Un service gratuit, disponible 7j/7 et accessible

Les navettes partent du stade municipal, où vous pouvez laisser votre voiture sur les parkings gratuits. Trois navettes circulent en boucle et desservent huit points d'arrêt.

- ▶ À destination de Pampelonne, la navette vous dépose secteur Bonne-Terrasse au départ de la passerelle de la voie verte vers Gros-Vallat.
 - ▶ À destination de l'Escalet, pour rejoindre la plage et le départ du sentier du littoral.
- Itinéraire en boucle : Stade - Village - Colombier - Bonne-Terrasse - Tournels - Escalet - Combes-Jauffret - Colombier - Stade.

Horaires

En juin et en septembre, les navettes circulent toutes les 20 minutes de 9 heures à 19 h 40 (dernier départ). En juillet et en août, elles passent toutes les 15 minutes de 8 h 30 à 19 h 10 (dernier départ).

- ▶ Suivre les navettes en direct
- Pour savoir où sont le point d'arrêt le plus proche et l'horaire de la prochaine navette, il suffit de télécharger l'application gratuite PYSAE.



Expression des élus du groupe minoritaire

L'OPPOSITION SERAIT-ELLE DEVENUE GENANTE ? ZMEL Pampelonne, Adieu aux magnifiques levers et couchers de soleil sur une mer vierge .. dorénavant il faudra compter sur les coffres de mouillages pour navires. Bienvenue au port flottant de pampelonne ! **Contrat d'exploitation de 15 ans** avec une société qui prévoit une market place, des livraisons sur navire, et même la possibilité de vendre des produits sur le site d'exploitation.. La posidonie aurait-elle bon dos ? protection ou plutôt business ?.. **Acquisitions foncières** de la commune, toujours plus mais pour en faire quoi ? **Expropriation Cie et demande d'utilité publique** alors que la propriétaire prévoit 85 logements saisonniers..La commune, toujours plus gourmande, se perd dans ses contradictions .. L'escalet est déjà bondée et voilà que la majorité voudrait y mettre des centaines de saisonniers ? pas sérieux ! Et même pas la discipline de se ranger au rapport du commissaire Enquêteur.. **Travaux au village**. Les bouchons d'accès jour de marché, et la réglementation à l'entrée du village pour interdire l'accès commune à faire bondir les clients. L'opposition avait soumis l'idée (et c'était dans son programme électoral) que la logistique d'accès et parking soient prioritaires sur les aménagements de rue et de la place.. La rue Clémenceau, c'est beau, mais à quel prix pour l'accès ! **Vie municipale** : les élus de l'opposition découvrent que depuis plusieurs années certains élus de la majorité participeraient aux débats et voteraient des délibérations alors que leur position privée, que ce soit dans leur emploi ou dans des associations, ne leur permettraient pas ces votes.. **AFFAIRE à suivre.. Cote DEBAT**, le maire demande à l'opposition de lui envoyer les questions et fait procéder au vote.. **nos questions sur le contrat d'exploitation ZMEL de 15 ans sont- elle GENANTES ?** l'opposition est confiante, les citoyens finissent toujours par reprendre leur destin en main ! bel été 2024 à nos lecteurs et fidèles supports.

Le groupe d'opposition.

Les Beaux Samedis de Ramatuelle

Le nouveau rendez-vous culturel s'installe dans l'agenda des Ramatuellois.

L'office de tourisme et de la culture présente la deuxième saison des Beaux Samedis de Ramatuelle. Chaque samedi, du 7 septembre au 26 octobre, ce rendez-vous permet à un large public de découvrir différents univers artistiques et de prolonger la saison des festivals d'été en prenant son temps.

Mettre la culture à l'agenda

C'est une belle façon de réunir les Ramatuellois, et plus largement les habitants de notre territoire, en proposant un rendez-vous régulier, dans une temporalité plus étalée, pour que chacun puisse en profiter. Les Beaux Samedis de Ramatuelle répondent à la mission confiée par la commune à son OTC pour développer une offre culturelle toute l'année et valoriser l'Espace culturel Albert-Raphaël qui propose des conditions d'accueil optimales, tant pour les artistes que pour les spectateurs. Grâce aux gradins, à la scène et sa régie, à la salle du bar attenante, différents formats de spectacle peuvent y être produits et des moments de convivialité sont partagés pour prolonger l'expérience.

Un challenge que l'OTC a su relever, ainsi qu'il le fait en soutenant différents porteurs de projets et de festivals naissants, comme le Festival des arts dans les rues (FAR) ou Les Vagues poétiques de Ramatuelle.

Faire de la culture un moment de partage sans barrières

Pour cela, une programmation axée sur le spectacle vivant et diversifiée cherche à susciter la curiosité et ouvrir des horizons artistiques. Du théâtre à la danse en passant par la poésie, l'humour ou la chanson, autant d'occasions qui nous invitent à entrer dans des univers par différentes portes, dépasser les a priori et ainsi nous laisser transporter.



Exposition photo dans le village

Le Festival de Ramatuelle fête ses 40 ans

Il y a 40 ans, Jacqueline Franjou, présidente du festival, Jean-Claude Brialy et le maire Albert Raphaël alliaient leurs volontés pour créer ce festival et construire le théâtre de Verdure. À l'occasion de cet anniversaire, la commune et l'office de tourisme se sont associés au Festival de Ramatuelle pour créer une grande exposition de photos à travers le village. 40 ans de festival et d'artistes à travers les photographies de Jean-Marc Fichaux, Cyril Bruneau et Micheline Pelletier.

► **À voir jusqu'en juillet 2025 :**
esplanade de la Mairie, rue du Centre
et devant l'hôtel du Baou, qui a accueilli tant d'artistes.



Au programme

Du samedi 7 septembre au samedi 26 octobre
à 20h30 à l'espace Albert-Raphaël



► **7/09 : «Bulle à bulle».** L'artiste espagnol Pep Bou nous emmène dans son univers poétique fait de bulles de savon. Un coup de cœur pour les familles et une occasion unique de voir ce spectacle exceptionnel.



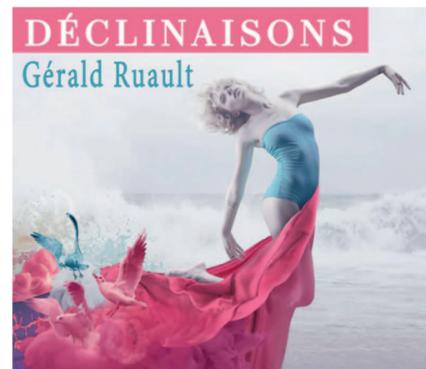
► **28/09 : 43e «Nuit des publivores».** La tournée mondiale fait étape à Ramatuelle ! La publicité des cinq continents fait son cinéma. Un événement étonnant, amusant, émouvant, à venir partager dans une ambiance décaillée entre philophilie et esprit critique acéré.



► **14/09 : Conférence-rencontre «La Danse en Occident» :** une histoire qui traverse les siècles par Sonia Schoonejans, auteur de l'ouvrage de référence «Un siècle de danse», à qui l'on doit notamment une série de documentaires pour la télévision. Une conférence illustrée pour tous les publics, profanes comme amoureux de la danse.



► **5/10 : «Instant Fashion» par Alfredo Nocera.** Plein les yeux ! Ce grand spécialiste italien du stylisme joue avec les matières et les drapés pour composer en direct des pièces de mode inspirées des grands airs d'opéra offerts en live par une chanteuse lyrique. Un spectacle original, coloré et gai.



► **21/09 : «Déclinaisons».** Gérald Ruault, auteur installé à Ramatuelle où il travaille également auprès des enfants de l'école, présente son dernier recueil de poésie autour d'une soirée poétique, musicale, une exposition de peintures et la présentation des artistes et de leur univers. Dédicaces et échange avec les artistes après le spectacle.



► **12/10 : «Imagine – Les Vice versa».** Une comédie physique, mêlant bruitage, mime, danse et sketches. Deux acteurs nous entraînent avec énergie dans l'histoire folle du rêve de deux garçons de café. C'est drôle, poétique et déjanté. À ne pas manquer !



► **19/10 : Chanson française.** La chanson française d'hier et d'aujourd'hui.
• **1er set :** Agnès Ravau et Guillaume Giraud, piano-chant, interprètent Gréco, Barbara, Piaf, Brassens...



• **2e set :** Louise Combiert, autrice, compositrice et interprète, étoile montante après sa participation à l'émission «The Voice», nous présente son talent en concert.



► **26/10 : «Délire à deux... à tant qu'on veut».** Théâtre. Une pièce de Ionesco et son univers absurde interprétée par la compagnie TeatrINO qui donne une représentation à Ramatuelle après un gros succès au Festival d'Avignon.